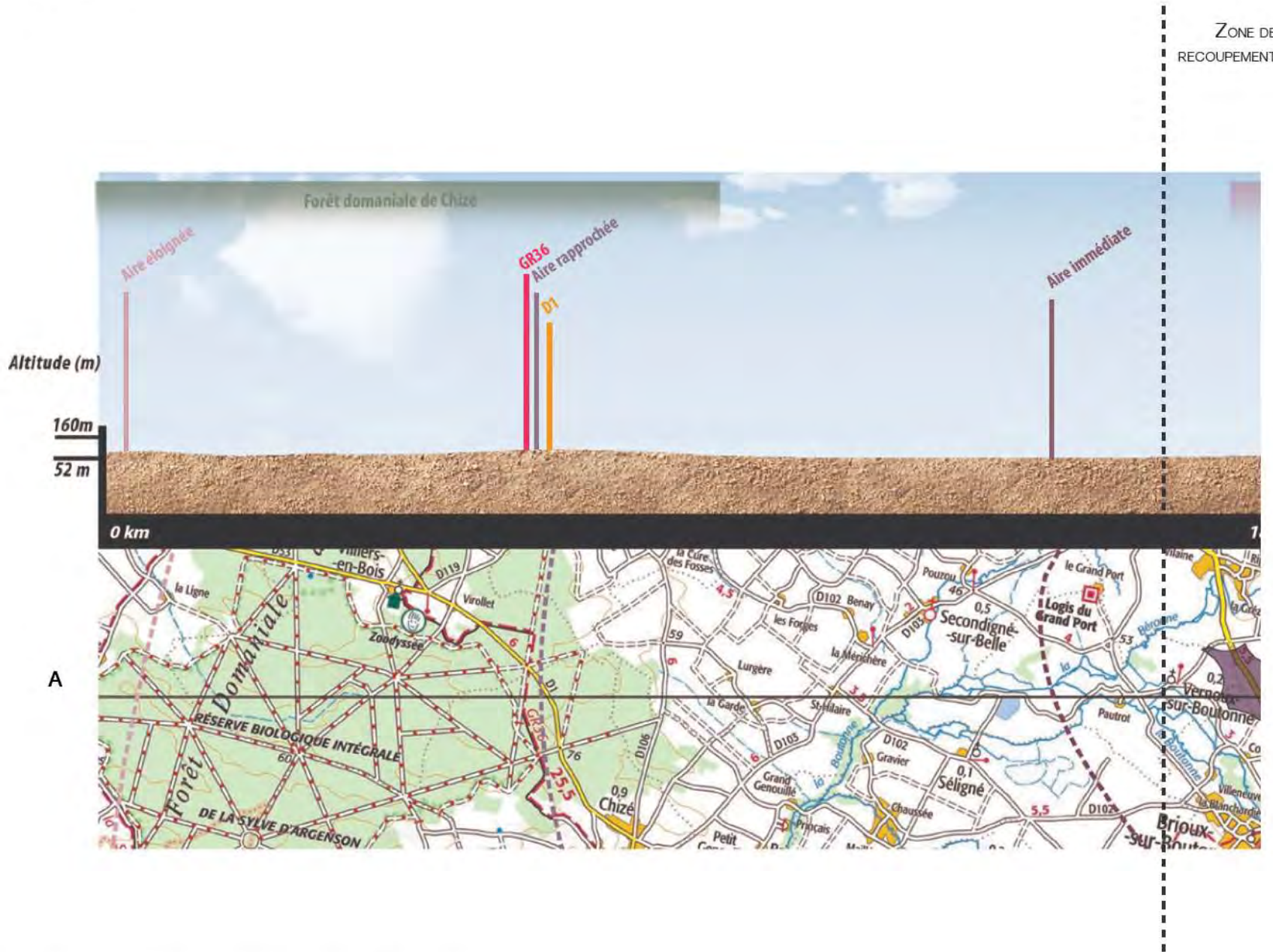


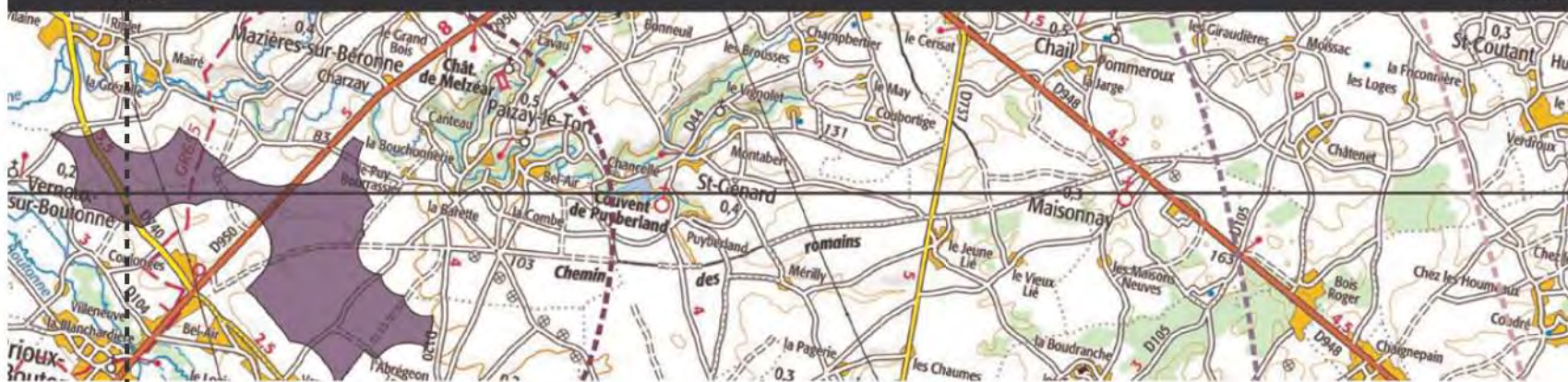
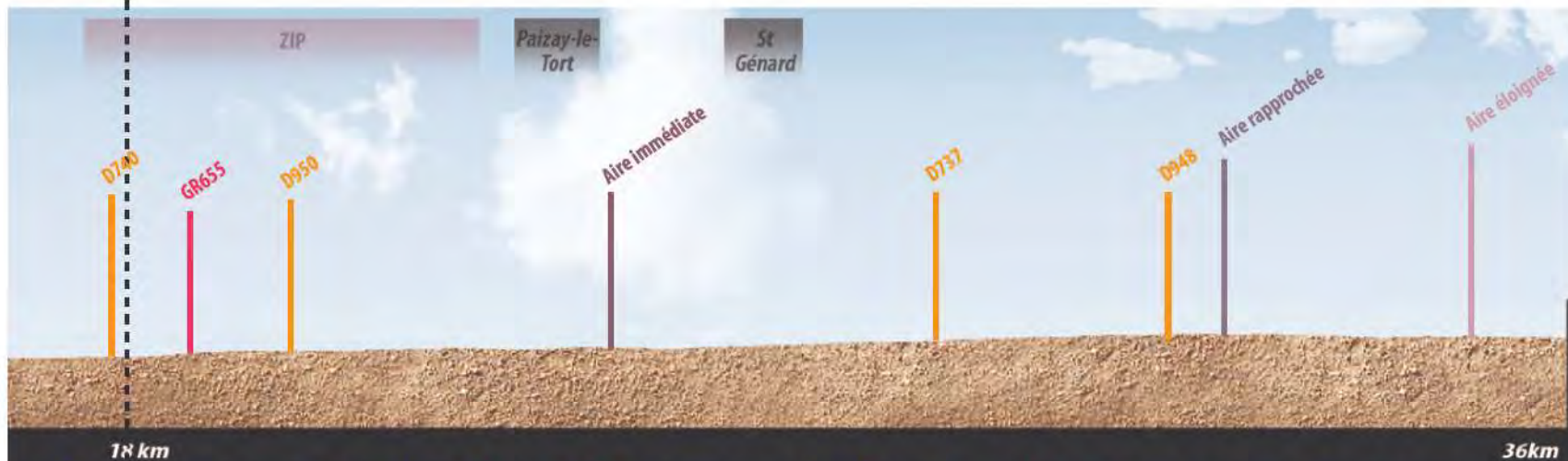
■ COUPE PAYSAGÈRE AA'



ZONE DE
RECOUPEMENT

Facteur d'accentuation du relief 3 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 3 afin de mieux visualiser les variations du relief)

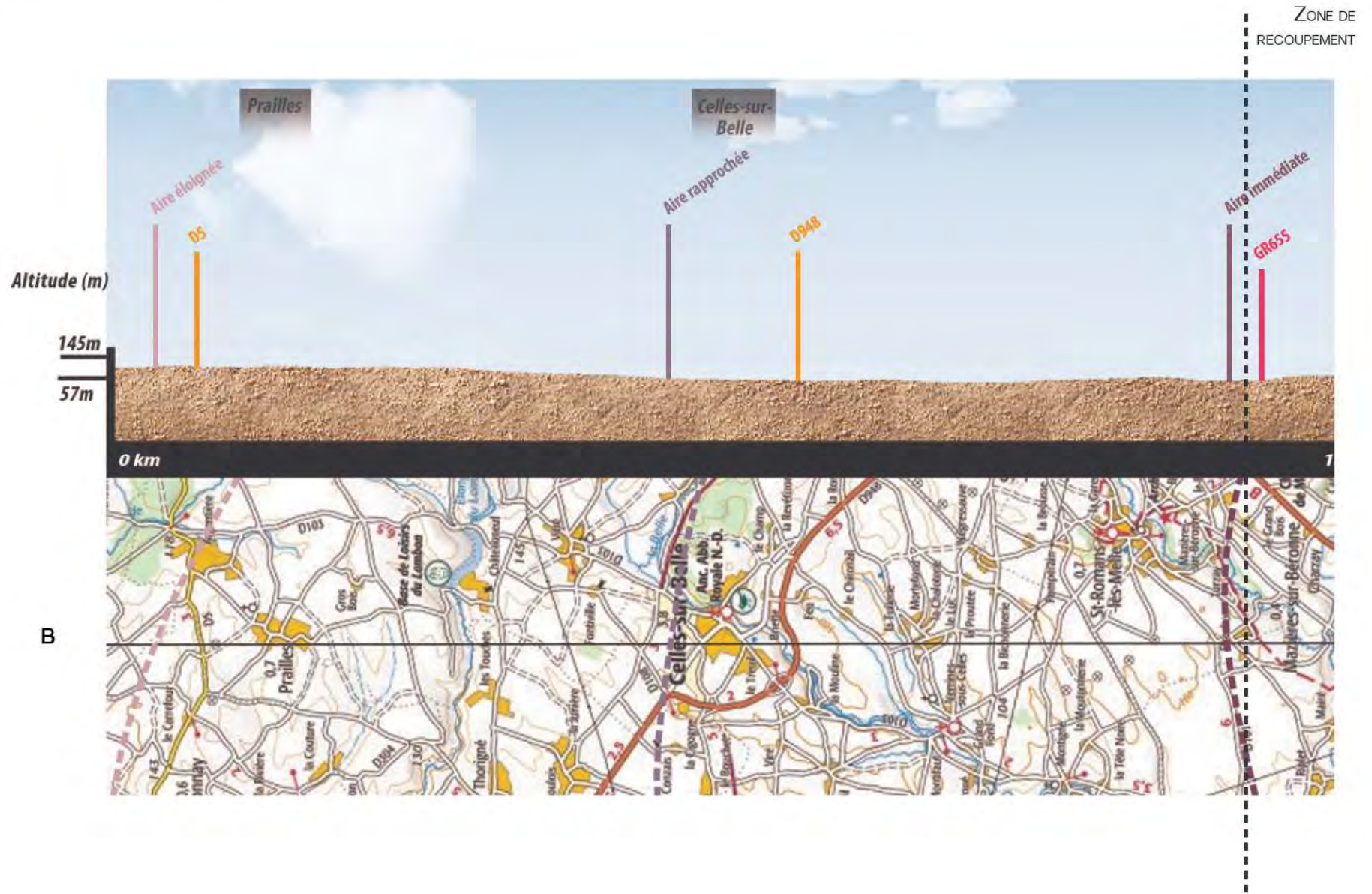
ZONE DE
RECOUPEMENT



A'

FIGURE 10 : COUPE PAYSAGÈRE A-A'

■ COUPE PAYSAGÈRE BB'



Facteur d'accroissement du relief 3 pour 1 (exagération de l'échelle verticale par 3 afin de mieux visualiser les variations du relief)

ZONE DE
RECOUPEMENT



B'

FIGURE 11 : COUPE PAYSAGÈRE B-B'

FIGURE 12 : CARTE DES ENSEMBLES PAYSAGERS

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Bocages

Plaines de champs ouverts

Plaines vallonnées et/ou boisées

Vallées principales

Terres boisées

Villes principales

° Les vallées de l'Autise, de la Sèvre Niortaise et de leurs affluents

° Les terres rouges, secteur bocager

° La bande bocagère de la plaine de Niort

° Les plateaux de Pamperoux et Lezay

° La plaine de Niort

° Vallée de la Boutonne et ses affluents

° La marche boisée



1.2. LES UNITÉS PAYSAGÈRES

L'inventaire des paysages de l'ancienne région Poitou-Charentes propose un découpage des paysages régionaux selon 9 grands ensembles et 84 entités paysagères.

La zone d'étude du projet éolien de Brioux-sur-Boutonne est partagée en 6 grands ensembles et 18 entités paysagères, qui se caractérisent par :

- > Une prédominance de paysages de plaines de champs ouverts avec la plaine de Niort et les plateaux de Pamproux et de Lezay ;
- > De vastes secteurs de bocages, avec le secteur bocager des terres rouges et la bande bocagère de la plaine de Niort ;
- > Une bande de terre boisée, «La marche boisée», traversant l'aire éloignée au sud ;
- > Deux vallées principales, notamment celle de la Boutonne et ses affluents qui traverse l'aire d'étude du sud-ouest au nord-est en passant par l'aire d'étude immédiate
- > Une petite portion des plaines vallonnées et/ou boisées : Le Ruffécois ;
- > La frange est de l'aire urbaine de Niort, au nord-ouest de l'aire d'étude éloignée.

Afin de comprendre l'organisation spatiale, le degré d'ouverture visuelle et l'implantation du bâti, un bloc diagramme a été réalisé pour chaque ensemble de paysage. Il est accompagné de photographies prises sur le terrain, d'une description issue de l'Atlas régional des Paysages de Poitou-Charentes et d'une synthèse sur la sensibilité du paysage vis-à-vis du projet éolien.

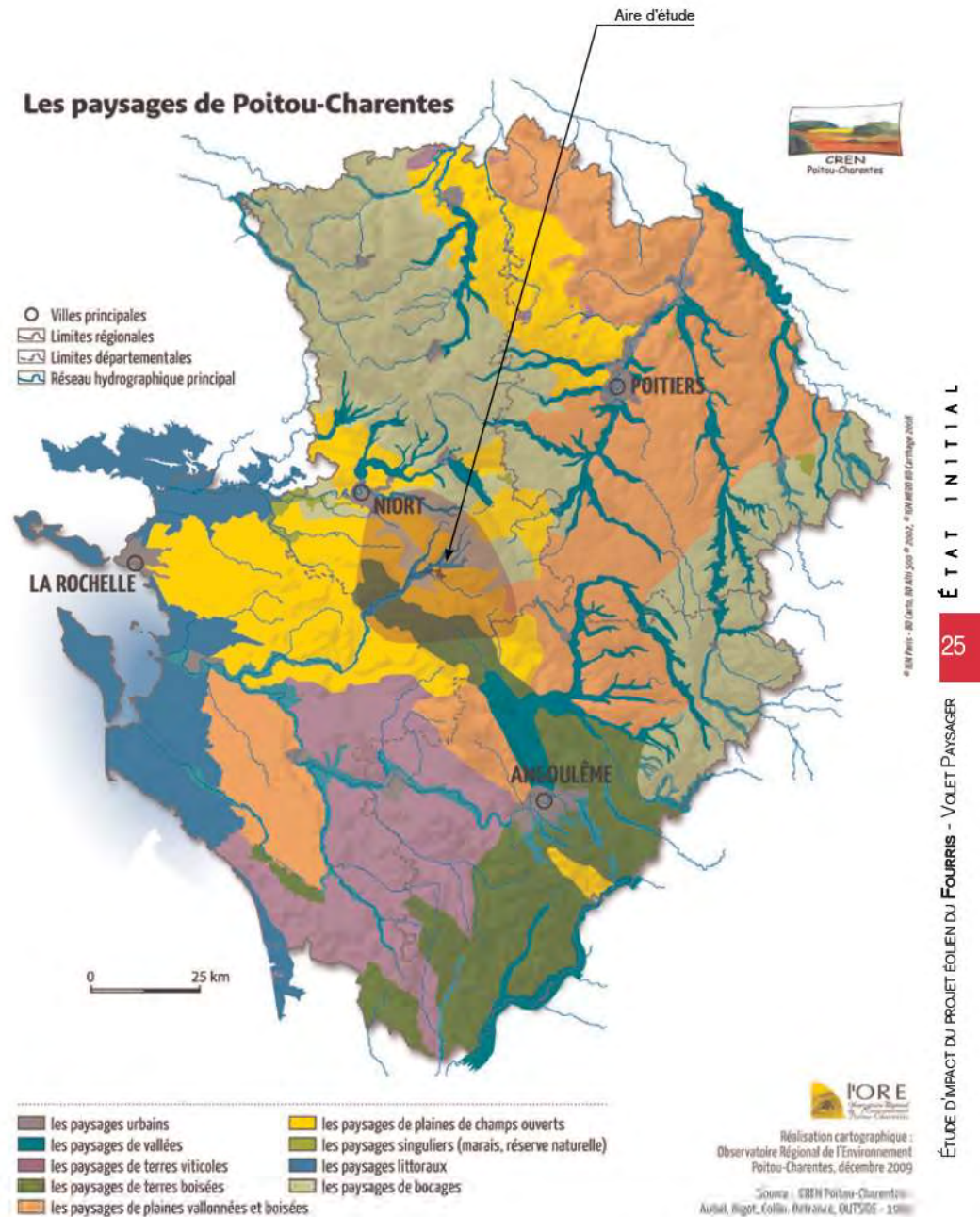


FIGURE 13 : LOCALISATION DU PROJET ÉOLIEN SUR LA CARTE DES GRANDS ENSEMBLES PAYSAGERS DE POITOU-CHARENTES

■ PAYSAGES DE BOCAGES

« Le cloisonnement du territoire par les haies et les bosquets conditionne fortement les modes de perception : on ne voit pas ce qui se trouve derrière l'écran souvent opaque que forme la haie, et le paysage reste le plus souvent limité à ce premier plan vertical qui vient borner la vue, laquelle peut alors s'attarder sur la matière même de l'écran. Il en résulte une perception d'espaces restreints, dont on retrouve la notion dans l'appellation très juste de « petit pays ». Contrairement aux grands paysages dégagés, qui présentent à l'observateur de vastes étendues de territoire, le paysage de bocage ne se livre que petit à petit, cellule par cellule, à l'observateur qui prend la peine de cheminer, et encore laisse-t-il, même après une longue promenade, l'impression d'avoir gardé cachées de grandes zones d'ombre. Pays de secrets, de mystères et de cachettes, qui se livre par minuscules unités... et par corollaire, pays où le parcours donne le plaisir des découvertes, des paysages débusqués, presque volés parfois.

Le resserrement de l'espace se fait sentir au plus profond des chemins creux, où le promeneur privé d'horizon jouit alors d'un rapport d'intimité et de proximité, d'une perception presque tactile du paysage. La feuille se fait plus proche, son dessin plus identifiable, la mûre est accessible et cueillie. Sur le chemin lui-même, apparaissent plus précisément le caillou, l'ornière, la ligne d'herbe, et l'anticipation de la promenade n'atteint que le prochain détour, tout proche. Dans ce contexte borné, l'apparition d'une profondeur de champ fait l'effet d'un événement considérable, même s'il ne s'agit que d'une barrière de bois ajourée, percée dans une haie opaque et donnant à voir un pré, qu'une autre haie vient limiter à son tour : ce simple motif résume à lui seul la pudeur d'un paysage qui ne se livre pas d'emblée. Certaines scènes cependant font apparaître le bocage dans une ampleur qui lui donne une valeur pittoresque plus marquée : il faut alors que soient réunies des conditions rarement associées, c'est à dire un mouvement de relief,

qui permet à la marqueterie des parcelles de se présenter en tableau et une position d'observation sans obstacles visuels. Ces conditions existent cependant, au détour d'une route ou d'un chemin, et procurent un plaisir proprement paysager, et permettent aussi, ce qui n'est pas négligeable, de disposer d'une « vue d'ensemble » à laquelle il est possible ensuite de se retirer lors de positions aux horizons restreints. Le plus souvent, de telles dispositions apparaissent dans les vallées, et sont encore plus spectaculaires, quand un plan d'eau organise un dégagement visuel central. La scène prend alors la valeur d'un tableau ou d'un parc paysager : la succession des haies organise de belles profondeurs, et quand ils sont présents, les animaux viennent parfaire l'ambiance pastorale alors offerte à l'observateur. Par le mystère qu'il oblige à tenter de percer, par les parcours qu'il nécessite au sein des longs couloirs de haies, le bocage donne à ces apparitions, grandes ou petites, une valeur inestimable, et les installe en sa profondeur comme dans une mise en scène qui les écarte du quotidien, où tout est immédiat. Outre la présence du réseau de haies, les secteurs du Bocage et de la Gâtine présentent une configuration très spécifique du relief et du réseau hydrographique : le sommet du massif est creusé par un réseau dense et multiple de vallons coulant en tous sens, qui multiplient les occasions de scènes paysagères. Ce relief spécifique reste cependant peu important, et les motifs de vallées plus marquées ne se rencontrent que sur les flancs du massif, (voir secteurs 303 et 304).¹

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

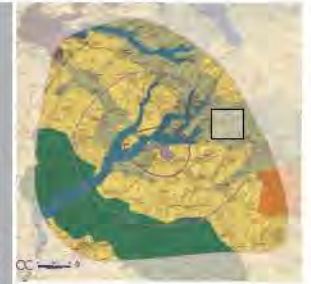
- trame végétale importante
- parcellaire relativement réduit
- habitat diffus

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues sont fréquemment fermées dans cette typologie de paysage à dominante végétale mais peuvent s'ouvrir, localement, à la faveur des mouvements du relief.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Dans ce type de paysage, les projets éoliens sont régulièrement masqués par la végétation ce qui limite leur prégnance visuelle. Néanmoins, la différence d'échelle entre la trame arborée et celle des éoliennes peut-être pénalisante dans l'appréciation des différents plans qui composent le paysage, notamment depuis les aires rapprochées.



> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

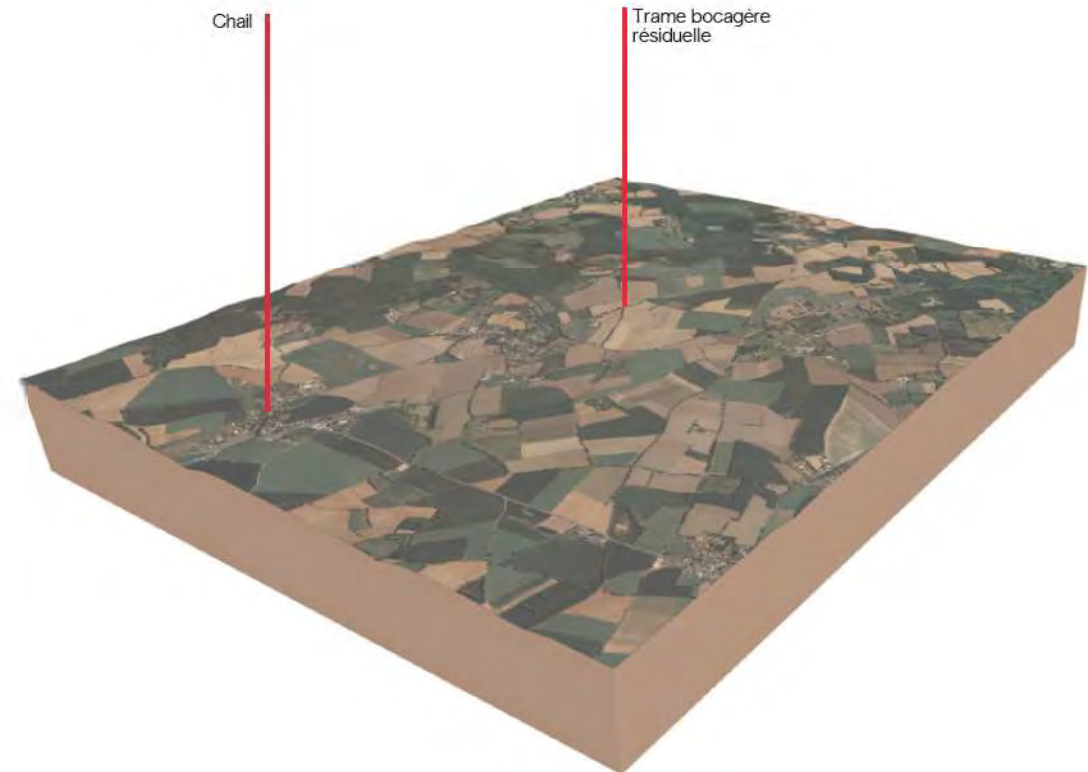


FIGURE 14 : BLOC DIAGRAMME DES PAYSAGES DE BOCAGES

¹ Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente



PHOTO 5 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // À PROXIMITÉ DE GOURNAY-LOIZÉ



PHOTO 6 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // DEPUIS LE GR 655 DANS LES ENVIRONS DE MONTIGNÉ

■ VALLÉES PRINCIPALES

« En Poitou-Charentes, elles présentent de très remarquables spécificités : vallées creusées dans le granit au sein des plaines calcaires, vallées à falaises portant des châteaux forts et presque toutes les villes, ou encore larges vallées inondées l'hiver et qui font remonter la mer jusque très loin dans les terres... »

« Il n'y a pas de perception sensible de l'ensemble des vallées : le réseau des communications, routes et chemins n'en autorise pas une lecture continue. (...) Le franchissement de la plupart des vallées fait donc apparaître presque systématiquement ces espaces comme des "entre-deux" (...) »

La vallée de la Sèvre Niortaise

« Le cours supérieur de la Sèvre niortaise emprunte (...) un bassin d'effondrement qui lui donne une vallée de grande ampleur, sans rapport avec la rivière elle-même. Le volume cultivé dans le fond, aux coteaux escarpés et boisés, est (...) rarement perceptible dans son ensemble (...), en raison des multiples écrans et de l'ampleur limitée des dénivelés. »

« Sur le socle de roches anciennes (granitiques), la rivière s'inscrit alors dans le paysage de bocage. La vallée, au relief peu marqué, a quelques occasions de mise en scène en permettant au dessin du parcellaire et des haies d'apparaître sur les pentes des coteaux. (...) La rivière est marquée par les méandres qu'elle dessine, les nombreuses retenues d'eau et surtout par les chaos granitiques spectaculaires en partie amont. »

La vallée du Clain et de ses affluents

« Dans le système des vallées du Clain et de ses affluents, se déclinent successivement des chaos granitiques en amont (...) puis les parois de calcaire en aval telles les falaises de Poitiers (...). »

« Les vallées jouent parfois un rôle physique de seuil ou de frontière entre secteurs peu contrastés : elles instaurent dans les parcours des «sas» de perception, et définissent les contours d'autres entités paysagères. C'est le cas du Clain entre les terres rouges et les terres de brandes, de la Bouleure et de la Vonne aux limites des terres rouges bocagères. »

« Il faut noter le motif particulièrement beau de l'étang de Bois Pouvreau (Vonne), qui rassemble les éléments de la roche, de l'eau, de la végétation, dans une composition parfaitement inscrite dans le contexte de la Gâtine, et qui propose une promenade extrêmement agréable, un moment de jouissance particulière de la vallée et de la Gâtine en général. Il faut également citer le site de Sanxay, qui inscrit les ruines gallo-romaines dans le contexte paysager de la vallée «bocagère» : la mise en scène des ruines permet aussi celle de la vallée, même si'il est peu probable que l'organisation bocagère du paysage corresponde à l'époque des ruines. »

La vallée de la Boutonne et de ses affluents

« La Belle, la Béronne, la Légère et leurs affluents (...) creusent leurs vallées dans le socle du plateau mellois. Elles font ainsi apparaître sur leurs coteaux le maillage du bocage des terres rouges. Ce sont elles qui dessinent, aussi, les sites singuliers des villes de Melle et Celles, à qui elles donnent une part importante de leur apparence. »¹

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

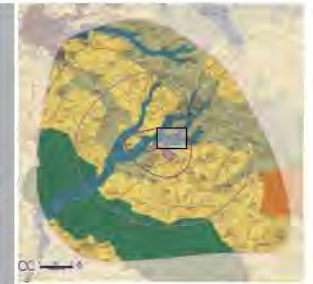
- Vallées sinueuses
- Parcellaire réduit
- Versants escarpés et bocagers
- Concentration de l'habitat dans les méandres des rivières

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues depuis les vallées sont principalement fermées par le relief des versants et la végétation qui y prend place. Au contraire, depuis le haut des versants des vues ouvertes sont possibles.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Au vu de la proximité de la vallée de la Boutonne ainsi que de ses affluents (la vallée de la Béronne et de la Belle) par rapport au site d'implantation potentiel éolien, il y a un risque de modification de l'appréciation des rapports d'échelle. La sensibilité va varier entre le fond de vallée et le haut du versant.



> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

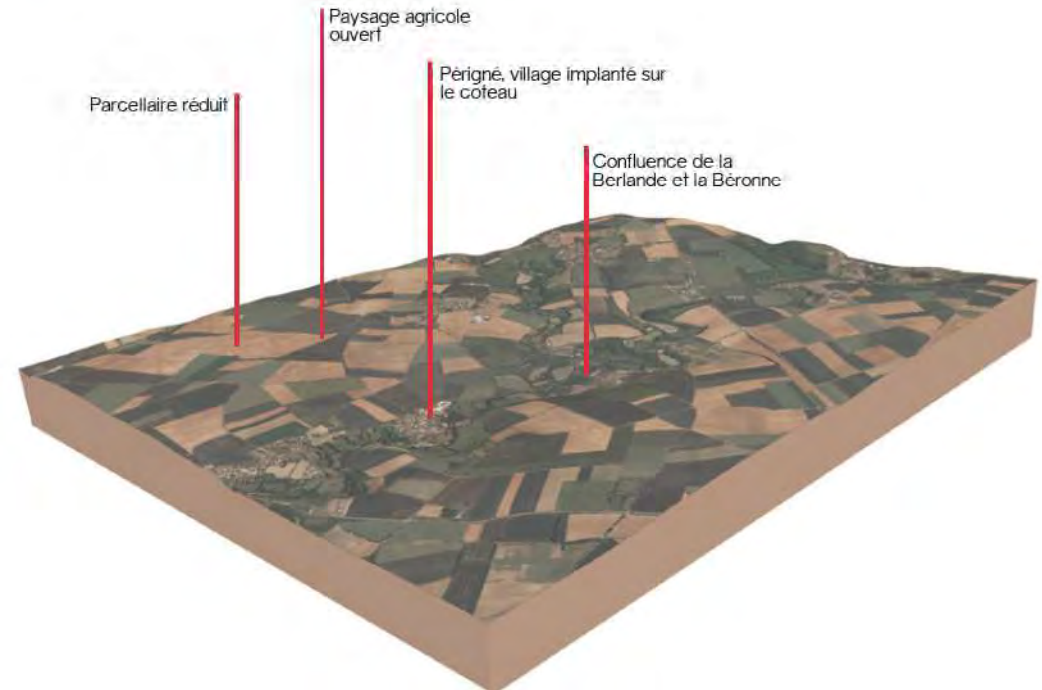


FIGURE 15 : BLOC DIAGRAMME DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE DE LA VALLÉE DE LA BOUTONNE

¹ Source: Atlas des paysages du Poitou-Charente



PHOTO 7 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // VALLÉE DE LA BERLANDE



PHOTO 8 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // DEPUIS LE HAUT DU VERSANT NORD DE LA VALLÉE DE LA BÉRONNE (© AGENCE COÛASON)

■ PLAINE DE CHAMPS OUVERTS

« Les plaines de champs ouverts regroupent l'ensemble des grandes plaines céréalières de la région qu'elles marquent fortement car elles y sont majoritaires en surface. De plus, les principales infrastructures de transport d'importance nationale (A10, N10, N147, N11, TGV) qui traversent le Poitou-Charentes offrent ce type de paysages aux regards des voyageurs. »

« Sans obstacle, l'œil peut voler sur les étendues immenses de territoire et ne rencontre que le ciel. Du fait de la platitude du relief, le moindre objet se remarque et apparaît le plus souvent et le plus distinctement à l'horizon. Les plus courants d'entre eux, clochers, silos, châteaux d'eau, pylônes électriques, mais aussi arbres isolés, bosquets sans oublier les parcs viennent capter l'œil à la rencontre du ciel et des champs. Il faut savoir apprécier la grandeur et la respiration de ces espaces d'organisation simple. »

« Dans la plaine de Niort, les horizons sont très fréquemment occupés par d'autres formes de paysages, qui la recourent et la scindent en nombreux compartiments dégagés, isolés les uns des autres. Ainsi, la notion de dégagement et de continuité du sol est-elle ici, moins marquée. Les arbres des bocages, des peupleraies, des massifs forestiers, participent plus fortement aux ambiances qui se présentent et modulent le schéma initial de l'openfield. »

« Si les plateaux de Pamproux et de Lezay se rattachent aux modèles de paysages précédemment cités, leur réalité n'est pas exactement celle des grandes plaines de la région, du fait de la taille réduite des dégagements : un horizon de bois, un bocage, une vallée ne sont jamais loin. Les plaines de Pamproux et de Lezay apparaissent comme des plaines fugaces, des parenthèses. »¹

¹ Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- Dominante agricole
- Boisements en ponctuation
- Topographie plane

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les vues sont principalement ouvertes sur les cultures bien que des bois ou des fragments de haies bocagères puissent limiter la profondeur du champ visuel.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Cette typologie de paysage est propice à l'accueil de projet éolien. En effet, l'échelle du paysage est cohérente avec celle des dimensions éoliennes sans générer d'effet d'écrasement sur les motifs paysagers qui composent cet ensemble.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : MODÉRÉE

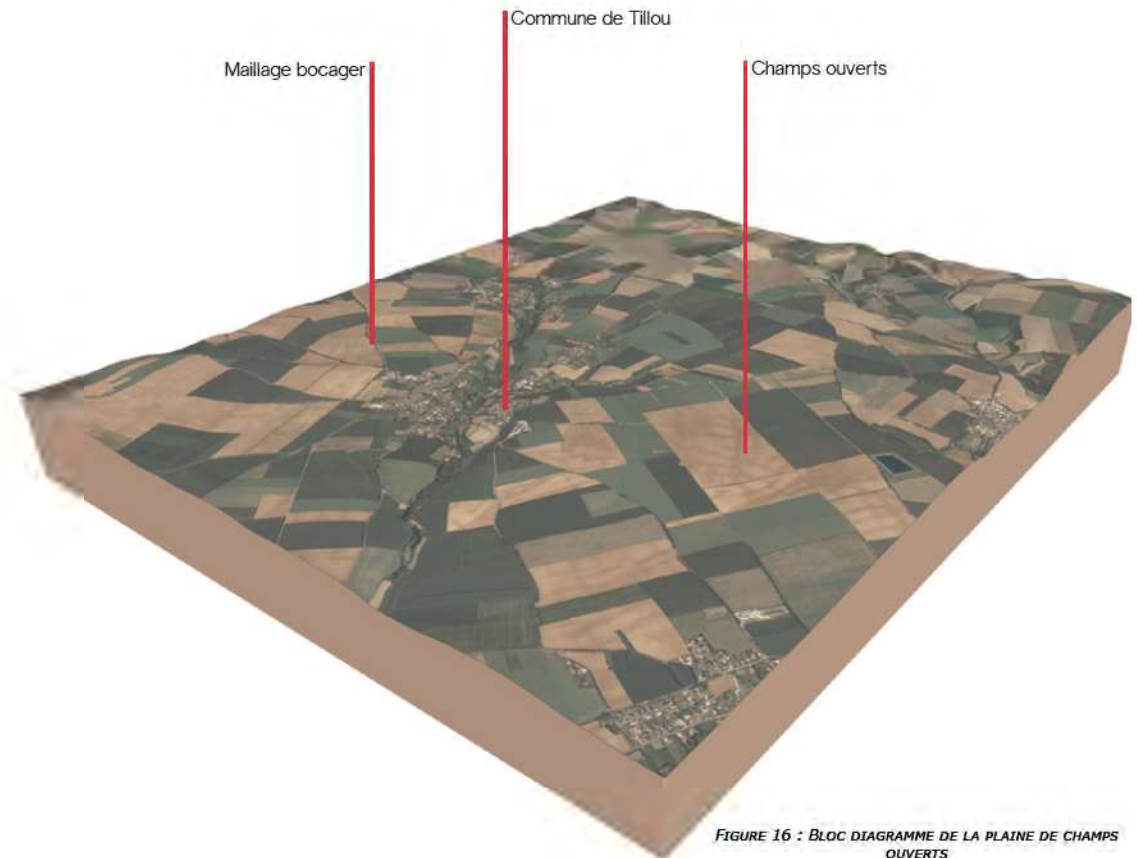


FIGURE 16 : BLOC DIAGRAMME DE LA PLAINE DE CHAMPS OUVERTS



PHOTO 9 : AMBIANCE PAYSAGÈRE - PLAINE DE NIORT // LES PYLÔNES ÉLECTRIQUES ET LES ÉOLIENNES APPORTENT UNE DIMENSION VERTICALE



PHOTO 10 : AMBIANCE PAYSAGÈRE - PLAINE DU BREUIL // LES PARCELLES CULTIVÉES S'ÉTIRENT À PERTE DE VUE



PHOTO 11 : AMBIANCE PAYSAGÈRE - PLATEAU DU PISTOLET // LES VASTES PARCELLES SONT PARFOIS CEINTURÉES PAR UN RIDEAU ARBORÉ

■ TERRES BOISÉES

« Les terres boisées regroupent tous les secteurs qui, à l'échelle régionale, créent des effets de transition paysagère entre d'autres secteurs bien identifiés (entre plaines et vallées, au contact de plaines vallonnées ou de terres viticoles). C'est donc ici la présence répétée de l'arbre dans le paysage - en massifs, bois ou bosquets - qui en détermine l'identité. Bien que les descriptions dans les ouvrages sur la région et les observations sur le terrain permettent d'identifier et de localiser ces secteurs assez précisément, la réalité des terres boisées repose à la fois sur des dimensions historiques, géographiques, culturelles, parfois relatives.

La « marche boisée », en particulier, ne l'est plus que partiellement. A l'échelle de la région, il reste cependant important de révéler le rôle de frontière qu'elle a joué et joue encore entre le Poitou et les Charentes. D'autres forêts sont en revanche associées au littoral...

Ces types de paysages concernent environ 10% du territoire régional et comprennent les secteurs suivants.

- la « marche boisée »
- le pays de Karst
- le pays d'Horte
- les côtes de l'angoumois
- les collines de Montmoreau
- le petit angoumois
- la double saintongeaise
- les bois et forêt de la Landes¹

¹ Source : Atlas des paysages du Poitou-Charente



PHOTO 12 : AMBIANCE PAYSAGÈRE // PAYSAGE DE FORÊT DENSE (© AGENCE COÛASNON)

> CARACTÉRISTIQUES ET ÉLÉMENTS MAJEURS

- couvert végétal dense
- routes structurantes
- rupture nette avec la plaine agricole

> DEGRÉ D'OUVERTURE

Les perceptions visuelles sont très faibles de part la densité végétale. Elles sont limitées mais possible en lisière de forêt.

> SENSIBILITÉ VIS-À-VIS DU PROJET ÉOLIEN

Ce secteur ne présente pas de sensibilité particulière vis-à-vis du projet éolien en raison des perceptions visuelles très limitées par la forêt domaniale particulièrement dense. Localement, des vues en lisière de forêt sont toutefois possibles vers le projet éolien.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : TRÈS FAIBLE

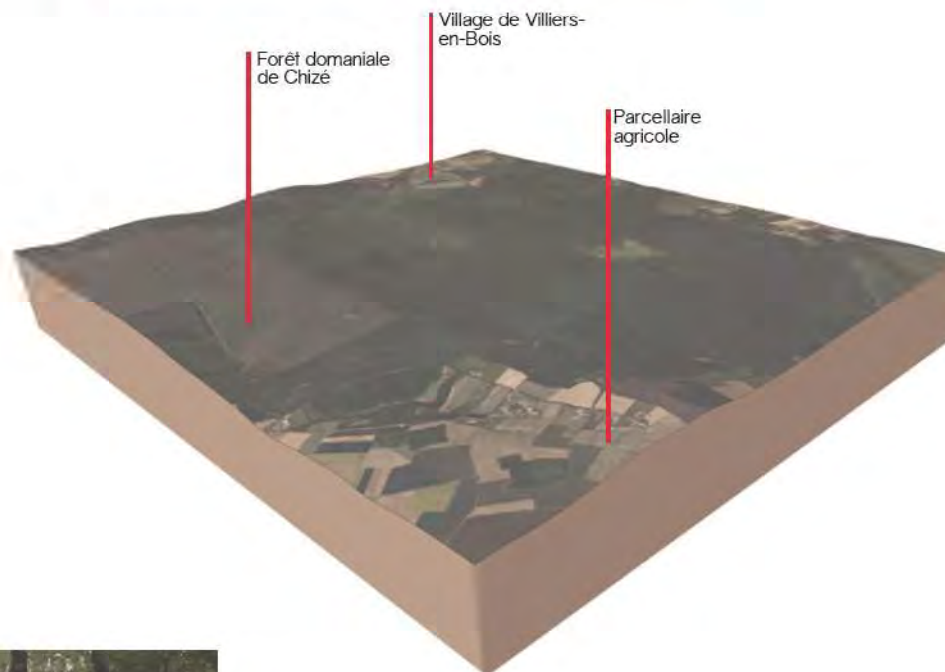
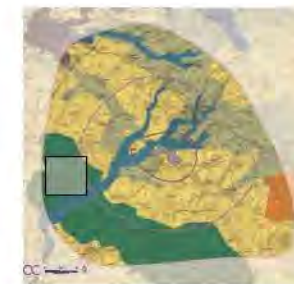


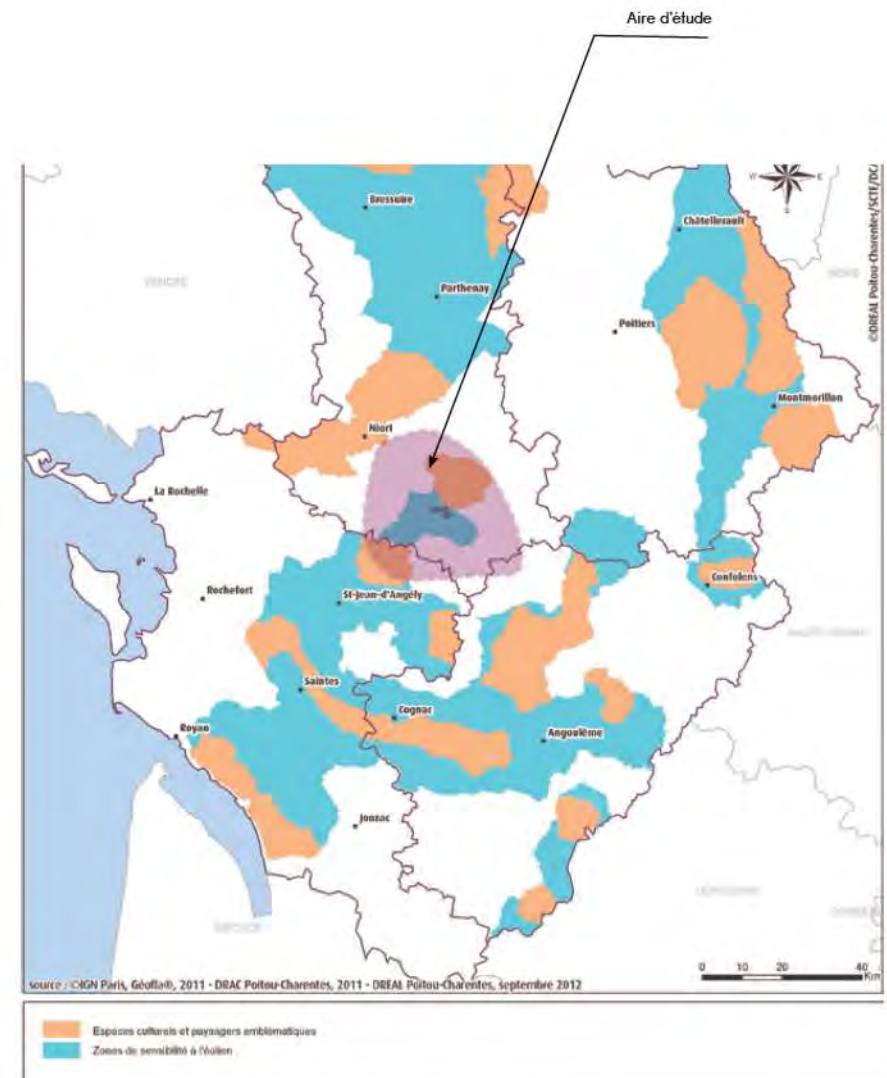
FIGURE 17 : BLOC DIAGRAMME DES TERRES BOISÉES

■ PAYSAGES EMBLÉMATIQUES

Le Schéma Régional Éolien (SRE) identifie plusieurs sites et paysages emblématiques dans l'ancienne région Poitou-Charentes comme l'illustre la carte ci-contre. Ils font l'objet d'une attention particulière et ont été exclus des zones favorables à l'éolien.

La ZIP se situe au sein d'un territoire emblématique identifié comme «zone de sensibilité à l'éolien». Ce périmètre a été créé afin d'identifier et d'étudier plus finement la vallée de la Boutonne qui se situe au sud de l'aire d'étude.

Néanmoins, ces territoires étant vastes, il est possible d'implanter certains projets éolien dans ces zones au cas par cas. Selon le SRE « L'objectif de ces espaces dit de sensibilité est d'attirer l'attention des opérateurs sur le risque que pourrait représenter une situation d'encerclement des territoires emblématiques et les conduire à prendre en compte cette relation dans leur étude d'impact.»



1.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE PAYSAGER








L'aire d'étude éloignée compte une vallée majeure, potentiellement sensible au projet éolien : la vallée de la Boutonne.

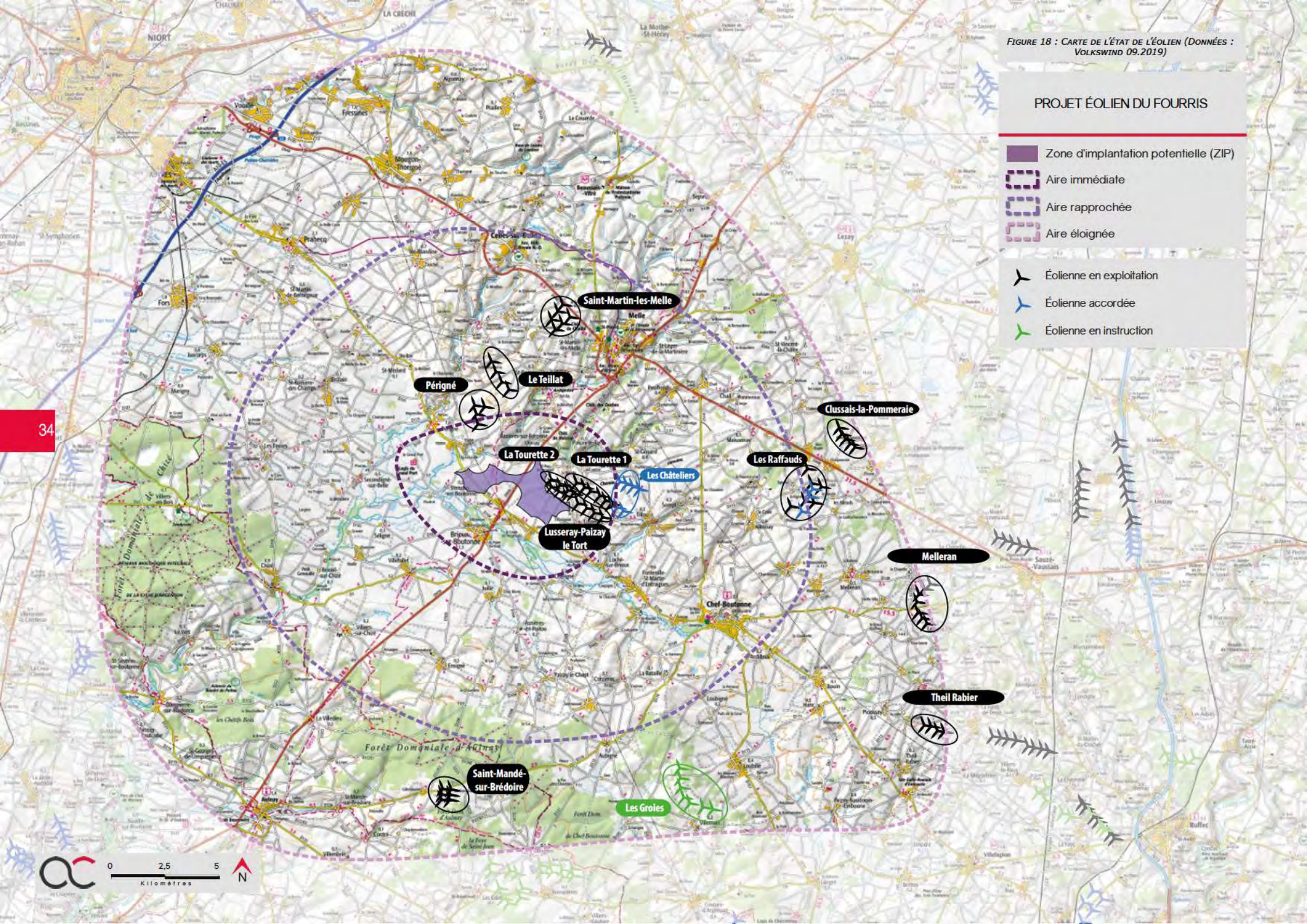
Les espaces de plaine de champs ouverts, de paysages de bocages et de vallée présentent une forte sensibilité vis-à-vis du projet éolien au regard de leur localisation et de leurs ouvertures visuelles vers la ZIP.

À ce stade, ce paysage semble compatible avec l'accueil d'un nouveau projet éolien mais une vigilance devra être requise vis-à-vis des paysages emblématiques.

FIGURE 18 : CARTE DE L'ÉTAT DE L'ÉOLIEN (DONNÉES : VOLKSWIND 09.2019)

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

-  Zone d'implantation potentielle (ZIP)
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Éolienne en exploitation
-  Éolienne accordée
-  Éolienne en instruction



34



2 . LE CONTEXTE ÉOLIEN

2.1. LE SCHEMA RÉGIONAL ÉOLIEN

Les Schémas Régionaux Éoliens (SRE) établissent un ensemble de recommandations régionales pour le développement des projets éoliens. Ils se concluent par une liste de secteurs favorables au développement de l'éolien.

Le SRE de l'ancienne région Poitou-Charentes, approuvé en 2012, dessine des zones dites «favorables à l'éolien» à partir des contraintes, servitudes et sensibilités recensées à l'échelle régionale. Le SRE de Poitou-Charente a été annulé en 2017, par la juridiction administrative. Cette décision ne s'appuie pas sur des éléments liés au paysage et, dans l'attente d'un nouveau document validé, nous utiliserons la version de 2012.

La ZIP se trouve en dehors de la zone favorable à l'éolien. Elle nécessite donc une vigilance accrue au regard des effets d'écrasements potentiels et des modifications des rapports d'échelle.

Les parcs éoliens de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2, aujourd'hui en exploitation, se situent dans ce même zonage.

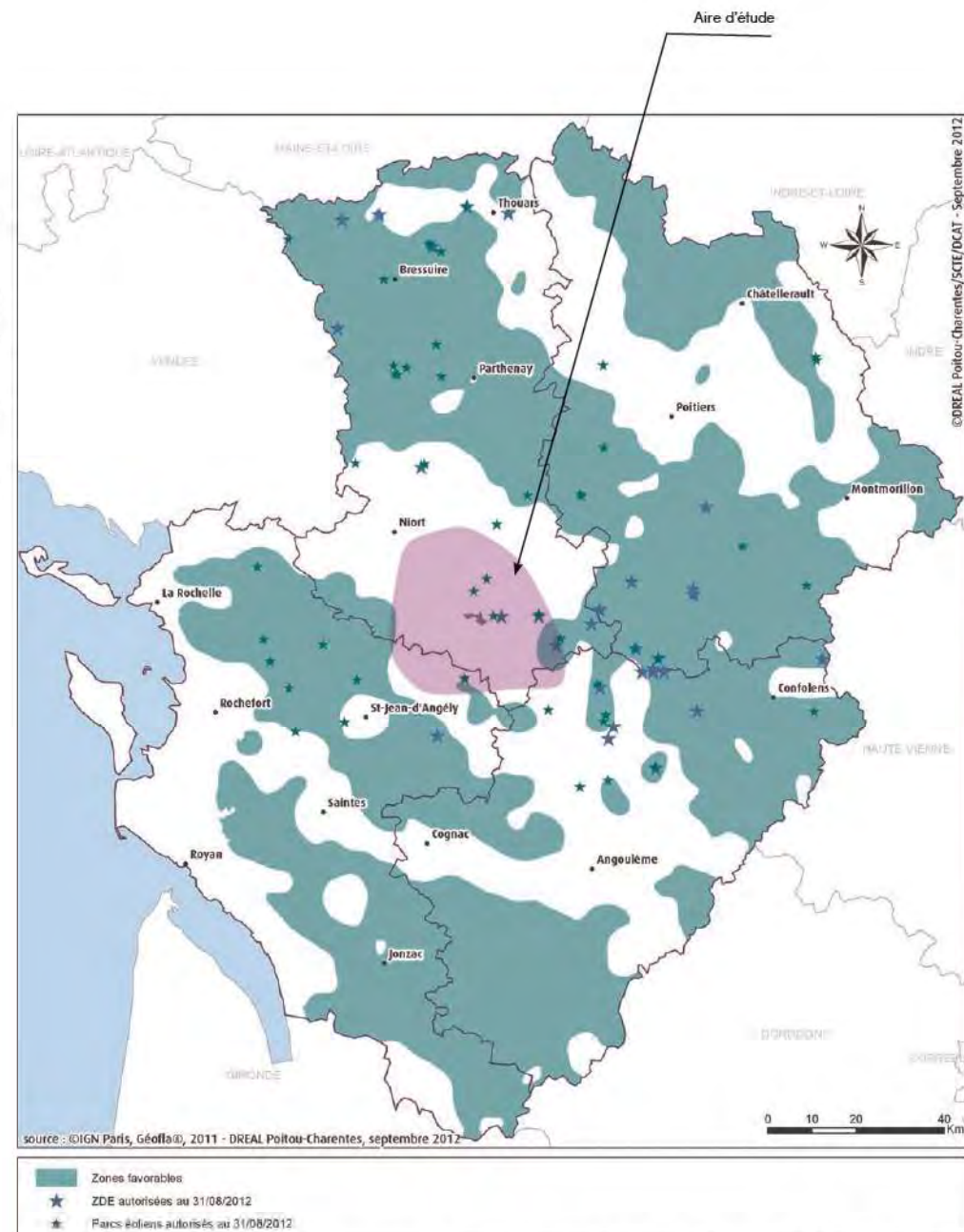


FIGURE 19 : LOCALISATION DU PROJET SUR LA CARTE DES ZONES FAVORABLES À L'ÉOLIEN - SOURCE : SRE POITOU-CHARENTE

2.2. CONTEXTE ÉOLIEN ET EFFETS CUMULÉS

Afin d'évaluer la saturation du territoire et de composer un projet cohérent avec le paysage éolien existant, il est nécessaire de prendre en considération les éventuelles saturations et intervisibilités des parcs éoliens dans le paysage.

La zone d'implantation potentielle s'inscrit dans un secteur où le motif éolien est présent mais très localisé. On dénombre 13 parcs éoliens sur l'ensemble du territoire d'étude. 11 parcs sont en cours d'exploitation, un parc est autorisé et un est en cours d'instruction.

Ils se répartissent principalement à l'est du site d'étude sur les plateaux ouverts à l'est de la vallée de la Boutonne.

Les parcs éoliens en service ou accordés présentent soit une géométrie linéaire avec un simple alignement soit une géométrie sur deux alignements comme les parcs de Saint-Martin-lès-Melle ou de Saint-Mandé-sur-Brédoire. Le parc des Raffauds présente quant à lui une géométrie en «bouquet».

Les parcs éoliens de La Tourette 1 et 2, de Lusseray-Paizay-le-Tort et des Châteliers sont regroupés. Les perceptions depuis les abords sont fortes mais l'ouverture provoquée par les grandes parcelles agricoles tout autour rendent le parc lisible et évitent le potentiel effet d'écrasement.

Les interdistances entre les parcs sont relativement faibles (de l'ordre de 4 km entre les parcs de Tourette 2 et de Périgné (parcs regroupés exclus)) ce qui augmente les risques d'effets cumulés.

Une attention particulière sera à apporter concernant les effets cumulés potentiels entre le présent projet et les parcs de Tourette 1 et 2, de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Périgné. Il conviendra ainsi, lors du travail d'implantation, d'anticiper les relations d'intervisibilités avec ces parcs éoliens.

2.3. SYNTHÈSE DE LA SENSIBILITÉ DU CONTEXTE ÉOLIEN

Au vu de l'envergure des bassins visuels des projets éoliens et du contexte en place sur le territoire considéré, l'analyse s'est portée sur les trois aires d'étude simultanément. En effet, la garantie d'une étude qualitative du territoire ne peut se faire qu'à cette échelle où l'ensemble des parcs éoliens est pris en compte.

Le projet se situe en zone défavorable au développement éolien dans le SRE du Poitou-Charente, néanmoins à proximité de parcs en exploitation.

Ainsi, sur ce territoire déjà empreint du motif éolien, l'intégration paysagère sera facilitée (13 parcs en activité, autorisé ou en instruction ont été identifiés). Les parcs de la Tourette 2 et de Lusseray-Paizay-le-Tort sont dans la proximité immédiate de la ZIP. Ils présentent un risque d'effet cumulé avec le projet, une vigilance est donc requise. Une analyse détaillée du territoire dans lequel il s'inscrit permettra de déterminer si son intégration paysagère est adaptée.

Une implantation cohérente avec les lignes d'organisation du paysage et les parcs éoliens proches apparaît importante pour la suite du projet.

> VALEUR DE LA SENSIBILITÉ : FORTE

PHOTO 13 : LE PARC ÉOLIEN DE TOURETTE 1 ET 2 ET DE LUSSEY-PAYZAY-LE-TORT



FIGURE 20 : CARTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

PROJET ÉOLIEN DU FOURRIS

Zone d'implantation potentielle (ZIP)

Aire immédiate

Aire rapprochée

Aire éloignée

Monument Historique
délimitation et numérotation

Périmètre de protection
rayon de 500 m - édifice inscrit

rayon de 500 m - édifice classé

Site Patrimonial Remarquable (SPR)

Angle apparent

0,1 - 0,5°

0,5 - 1°

10 - 5,0°

5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

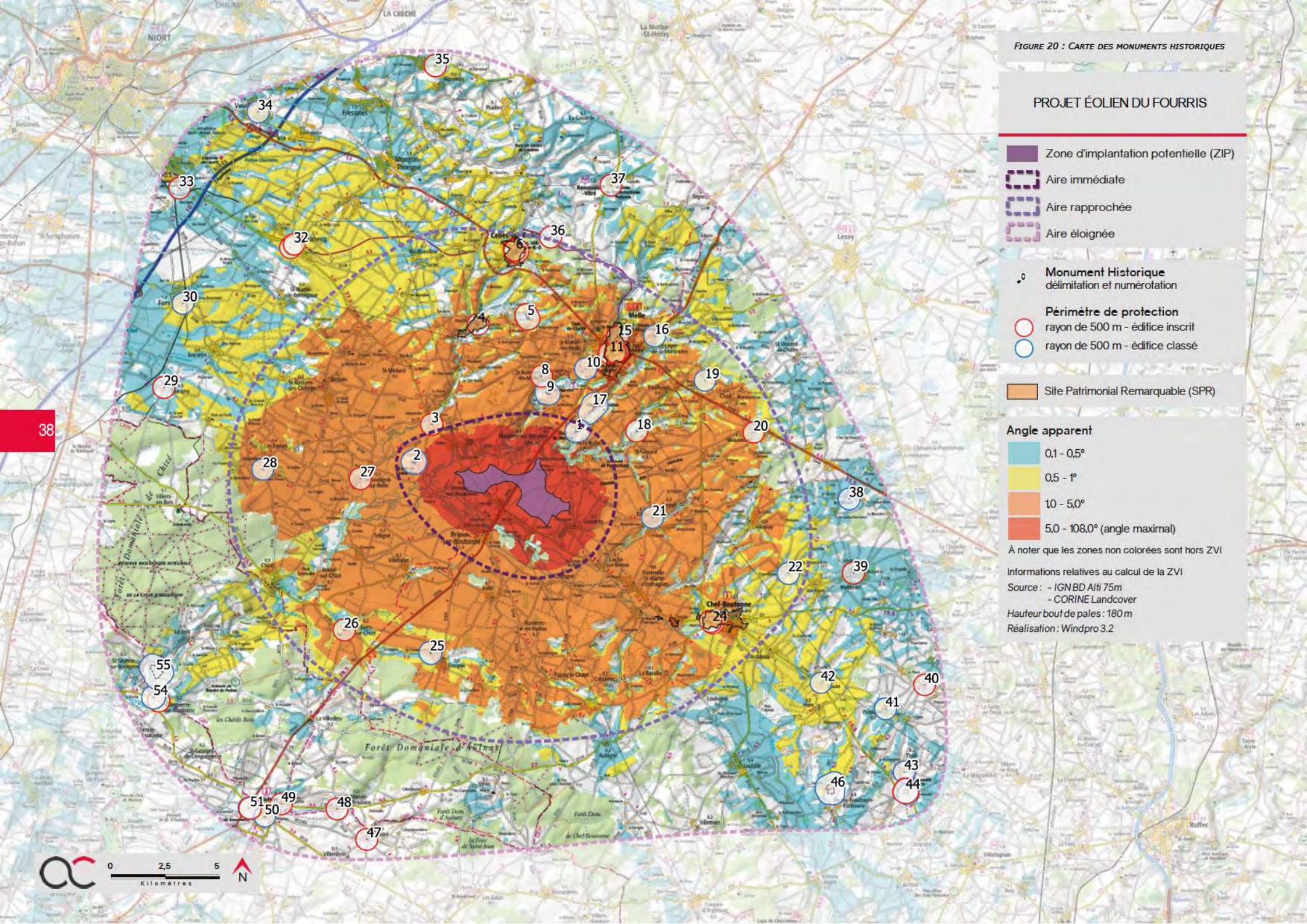
Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m

- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 180 m

Réalisation : Windpro 3.2



38

3 . LE PATRIMOINE BÂTI, PAYSAGER ET CULTUREL

3.1. LES MONUMENTS HISTORIQUES

Il est important de comprendre comment s'inscrivent les Monuments Historiques de l'aire d'étude dans leur environnement afin de mesurer leur sensibilité vis-à-vis de l'éolien et notamment les risques de 'visibilité', de 'covisibilité' directe ou indirecte entre les monuments et les éoliennes.

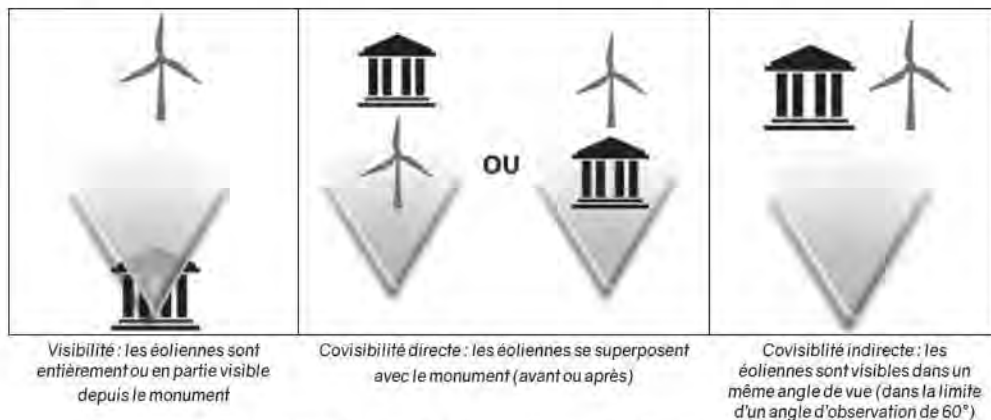


FIGURE 21 : SCHÉMATISATION DES PRINCIPES DE VISIBILITÉ - COVISIBILITÉ DIRECTE - COVISIBILITÉ INDIRECTE

La protection au titre des Monuments Historiques résulte de la loi du 31 décembre 1913 (et ses textes modificateurs). Ce classement est maintenant régi par le titre II du livre VI du code du Patrimoine. Il existe deux cas de figure, l'inscription et le classement (ce dernier traduisant un patrimoine de plus grand intérêt), tous deux générant la servitude des abords. Le périmètre réglementaire de protection autour de tout monument historique est de 500 mètres de rayon mais certains édifices font l'objet d'un périmètre modifié dont la surface est adaptée finement au monument. L'ensemble des monuments historiques, et leur périmètre de protection, apparaît sur la carte ci-contre.

Le détail des monuments présents dans l'aire d'étude éloignée est donné ci-contre dans un tableau récapitulatif précisant notamment :

- > l'identification du monument, la commune et le degré de protection,
- > la distance entre le monument et le point le plus proche de la ZIP,
- > l'ouverture pressenties des vues en direction de la ZIP.

Pour ce dernier critère, l'analyse se base sur l'étude de la carte de visibilité du projet éolien, l'examen des vues potentielles à partir d'un repérage sur photo aérienne permettant de visualiser l'environnement immédiat de chaque édifice protégé, avec une flèche indiquant l'orientation du projet éolien. L'ensemble des vignettes est disponible en annexe du présent document.

Dès lors que la ZIP est potentiellement visible (ligne surlignée en orange dans le tableau), une analyse plus fine est présentée dans la suite de ce rapport, comprenant notamment :

- > un repérage sur photo aérienne,
- > des photographies issues de la campagne terrain,
- > un cône illustrant l'emprise visuelle maximale du projet éolien,
- > une conclusion quant à la sensibilité réelle de l'édifice.

3.1.1. VISIBILITÉ DEPUIS L'ÉDIFICE PROTÉGÉ

Sur le territoire d'étude du projet éolien, il existe de nombreux monuments historiques dont 27 sont situés dans l'aire d'étude éloignée. Parmi ceux-ci, aucun monument historique n'a été identifié avec des vues potentiellement ouvertes, tronquées ou filtrées en direction de la ZIP.

Quelques illustrations d'édifices où le cadre paysager est fermé sont présentées après le tableau des monuments historiques.

№	DÉPARTEMENT	COMMUNE	NOM	PROTECTION	CONTENU DE LA ZIP (en ha)	LAURE BAYSSIERE	ANALYSE DE LA VISIBILITÉ THÉORÉTIQUE	VISIBILITÉ DE LA ZIP
AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE								
29	79	Marigny	Eglise Saint-Jean l'Évangéliste	Partiellement Classé-Inscrit	14,1	Implanté en centre-bourg de Marigny	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
30	79	Fors	Eglise Notre-Dame	Partiellement inscrit	14,9	Implanté dans le centre-bourg de Fors	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
31	79	Prahecq	Eglise Saint-Maixent	Classé	13,0	Implanté en centre-bourg de Prahecq	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
32	79	Prahecq	Croix de cimetière	Classé	13,0	Implanté dans le cimetière en centre-bourg de Prahecq	En ZVI	ZIP masquée par la trame bâtie
33	79	Aiffres	Croix de cimetière	Classé	18,5	Implanté dans un cimetière en périphérie du village d'Aiffres	En ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
34	79	Vouillé	Eglise Notre-Dame	Inscrit	19,2	Implanté en centre-ville de Vouillé	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
35	79	Aigonnay	Logis du Breuil Malicorne	Inscrit	18,8	Implanté sur une plaine bocagère entre boisements et parcelles agricoles	En ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
36	79	Celles-sur-Belle	Trois Menhirs	Classé	10,7	Implanté sur une plaine de champs ouverts	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
37	79	Beaussais-Vitré	Temple protestant	Partiellement Classé	13,5	Implanté en périphérie du village de Beauvais-Vitré	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief, le boisement et la trame bâtie
38	79	Alleuds	Eglise Notre-Dame	Inscrit	13,0	Implanté au milieu de parcelles agricoles et sur l'extrémité du village d'Alleuds	En ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
39	79	Melleran	Eglise	Classé	13,5	Implanté en centre-bourg de Melleran	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
40	79	Pioussay	Château de Juhé	Partiellement Classé	18,4	Implanté en périphérie de hameau à proximité de boisements	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement
41	79	Pioussay	Eglise Saint-Martin	Inscrit	17,4	Implanté en centre-bourg de Pioussay	En ZVI	ZIP masquée par le boisement et la trame bâtie
42	79	Bouin	Eglise	Partiellement inscrit	14,2	Implanté en centre-bourg de Bouin	En ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
43	16	Theil-Rabier	Eglise Sainte-Radegonde	Inscrit	19,8	Implanté en centre-bourg de Theil-Rabier	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
44	16	Paizay-Naudouin-Embourie	Substructions gallo romaines	Classé	20,4	Implanté en périphérie d'Embourie	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief
45	16	Paizay-Naudouin-Embourie	Eglise Saint-Genis d'Embourie	Partiellement inscrit	20,5	Implanté en centre-bourg d'Embourie	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief
46	16	Paizay-Naudouin-Embourie	Château de Saveille	Partiellement inscrit	17,7	Implanté en périphérie du hameau de Saveille	Partiellement en ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
47	17	Contré	Eglise Saint-Bernard	Classé	16,6	Implanté en centre-bourg de Contré	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
48	17	Saint-Mandé-sur-Brédoire	Eglise Saint-Brice	Classé	16,0	Implanté en centre-bourg de Mandé-sur-Brédoire le long de la D129	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
49	17	Aulnay	Eglise Notre-Dame de Salles-Aulnay	Classé	17,0	Implanté en centre bourg d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
50	17	Aulnay	Château	Inscrit	17,9	Implanté en centre-bourg d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
51	17	Aulnay	Eglise Saint-Pierre	Classé	17,9	Implanté en périphérie d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
52	17	Aulnay	Croix hosannière	Inscrit	17,9	Implanté en périphérie d'Aulnay	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
53	17	Dampierre-sur-Boutonne	Eglise Saint-Pierre	Classé	17,4	Implanté en centre-bourg de Dampierre-sur-Boutonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et la trame bâtie
54	17	Dampierre-sur-Boutonne	Château	Inscrit	17,5	Implanté en périphérie du village de Dampierre-sur-Boutonne dans le bas d'un vallon	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief
55	17	Saint-Séverin-sur-Boutonne	Camp Romain (restes)	Inscrit	16,7	Implanté dans le méandre de la vallée de la Boutonne à proximité de Saint-Séverin-sur-Boutonne	Hors ZVI	ZIP masquée par le relief et le boisement

FIGURE 22 : LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES DE LAIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE